

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 03 juin 2019

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Monsieur le Maire  
Mairie de Corny-sur-Moselle  
3 rue Saint Martin  
57680 Corny-sur-Moselle

Affaire suivie par  
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr  
03 87 34 34 22

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la construction d'une nouvelle station d'épuration à Corny-sur-Moselle  
Recevabilité

**P.J. :** Fiche descriptive  
Récépissé de déclaration  
Dossier de déclaration

**Ref. :** DDM\Dossiers instruits\_en cours\EU-DO - STEP\Dossiers\CORNY-SUR-MOSELLE\nouvelle STEU

Monsieur le Maire,

Un accusé de réception vous a été délivré en date du 20 mai 2019 concernant le dossier de déclaration au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement pour la construction d'une nouvelle station d'épuration à Corny-sur-Moselle, enregistré sous le numéro 57-2019- 00257.

Après examen, je vous informe que le dossier que vous m'avez transmis **est recevable**.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif de la station est joint au présent courrier.

Cette opération devra être réalisée conformément au dossier déposé.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an dans les conditions définies à l'article R.421-1 du code de la justice.

Une copie du récépissé délivré en date du 20 mai 2019 devra être affichée à la mairie de Corny-sur-Moselle ou cette opération doit être réalisée pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez et me préciser les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable de l'unité Police de l'eau,

Copie à :  
GERREA  
MATEC  
AERM – V DURR



Valérie Antoine Potier